Les équipements et le règlement

La salle des fêtes Moulin-Neuf (anciennement Salle Pierre-Semard) a été entièrement rénovée par la commune. Elle a conservé ses atouts et son charme et est devenue plus fonctionnelle et plus équipée qu'à l'origine.

Les 4 années de réhabilitation ont permis d'une part la rénovation de la salle qu'on connaissait, qui offre un très bel espace festif et un espace scénique, mais aussi l'installation de nombreux équipements audios et une grande nouveauté pour cette salle, une cuisine équipée, bien appréciable pour les repas de fête.

La salle des fêtes Moulin-Neuf est destinée prioritairement à accueillir les fêtes de famille des Camblysiens, Il suffit d'en faire la demande sur la page dédiée : location de la salle des fêtes.

Équipements :

- **espace scénique :** grande loge et sanitaires autour de la scène
- **éléments audios** (enceintes et leur câblage)
- **tables et chaises :** 150 chaises, 10 tables rondes Ø 120 cm, 10 tables rondes grandes Ø 150 cm, 6 tables rectangulaires (183x76 cm)
- **cuisine :** larges plans de travail, armoire froide, lave-vaisselle professionnel, four de remise en température, évier
- **kit ménager :** balai, raclette, serpillère, balai ciseaux, pelle, seau

Capacité de la salle (personnel compris) :

- 200 personnes debout
- 150 personnes assises

Règlement :

Le règlement, que vous trouverez en téléchargement sur la colonne de droite, précise les modalités d'utilisation de la salle des fêtes de Moulin-Neuf. Toute personne souhaitant effectuer une demande de location devra prendre note de ce règlement et veiller à son respect durant toute la durée de la mise à disposition de la salle.

Des photos de la salle des fêtes de Moulin-Neuf sont disponibles sur la page dédiée : réhabilitation de la salle.

rgba(255,255,255,1)
Le règlement de la salle
Fichier
Règlement de la salle des fêtes de Moulin-Neuf (.pdf - 208.52 Ko)